



**Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire
du 29 avril 2010
du Centre Social et Culturel Nelson Mandela
à La Seyne sur Mer**

Le jeudi 29 avril 2010, de 17 h30 à 19 h30, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire du Centre Social et Culturel, sous la présidence de Madame Séame Ghéribi, assistée des membres du bureau et du Conseil d'Administration présents.

Participants : 109 adhérents présents ou représentés

Invités :

Rachid Maziane Adjoint au Maire (Mairie de La Seyne), Jocelyne Léon Adjointe (Mairie de La Seyne), Angélique Mazoyer Adjointe (Mairie de La Seyne), Isabelle Renier Adjointe (Mairie de La Seyne), Thierry Roméro (CAF du Var), Emilie Delaune (Conseil Général), Antonio Goncalves (Conseil Général), Marc Mulet (représentant de l'Education Nationale), Anne-Laurence Pettetin (Foyer Wallon Berthe), Michel Stien (AVEF), François Lepine (représentant Foyer Wallon et l'OMASE), Thérèse Lepine (Espace Solidarité), René Malavaud (Var Matin), Yannick Liban (Les Francas), Mokthar Mouaddel (Expert-Comptable), Mohamed LAPHINA (AMP), Henri Bessoudo (Commissaire aux Comptes), Chnaf, Garbaa, Blangy, Ben Maati, Taïeb, Sfaxi, Boudana, Fakh Fakh Sfaxi, Compaore, H'Maïed, Jaouani, Sahli, Demnati, Lerda, Ben Aïcha.

Après un travail organisé en commission par secteur d'activité (secteurs familles, culture, enfants et jeunes), les membres de l'assemblée ont pris connaissance du rapport moral et d'activités de l'année 2009 présentés par la Présidente, Madame Séame Ghéribi.

Ces rapports ont été adoptés à l'unanimité des votants soit 109 voix.

Après avoir pris, connaissance du rapport financier et des comptes 2009, présentés par le Directeur en l'absence du trésorier excusé, ainsi que du rapport du Commissaire aux Comptes Monsieur Bessoudo.

Les membres de l'assemblée ont adopté, à l'unanimité des votants soit 109 voix :

- Le rapport financier 2009
- Le quitus du trésorier pour l'exercice 2009
- La prise en compte du déficit de 5 512 €uros dans le compte « report à nouveau ».

L'Assemblée Générale a pris connaissance du budget prévisionnel 2010 qui ne pourra être tenu, compte tenu des informations dont nous disposons sur des baisses de subventions. Ces baisses de subventions décidées ou en cours d'instruction risquent de mettre en difficulté le Centre Social. Faute de connaître la réalité du risque, l'Assemblée Générale adopte la démarche de maintenir les prévisions et de poursuivre les discussions avec les partenaires publics pour maintenir les moyens de fonctionnement du Centre Social et Culturel.

Après présentation des candidatures, l'Assemblée Générale a élu à bulletin secret, comme membres renouvelables du Conseil d'Administration :

✓ Madame BEN MIHOUB Hanen	=	106 voix
✓ Madame DUFOUR Marie-Claude	=	106 voix
✓ Madame GUIARD Eliane	=	109 voix
✓ Madame HOVIKIAN Mari e	=	106 voix
✓ Madame ZAHNOUN Aluiza	=	109 voix
✓ Monsieur JEANNIOT Jean-Pierre	=	106 voix
✓ Madame OLIVARES Marie (représentante « le Moulin à Paroles»)	=	106 voix

Après la conclusion des travaux par la Présidente, la séance est levée à 19 h30.

Fait à La Seyne sur Mer, le 30 avril 2010

**La Présidente,
Séame Ghéribi**

**La Secrétaire,
Marie-Claude Dufour**